



*Le programme de Surveillance des Oiseaux Communs en Wallonie*

*SOCWAL*

*Notice à l'intention des collaborateurs – saison 2022*



Avec le soutien de la Wallonie, DEMNA



Suivi de l'avifaune et surveillance de la biodiversité.....	3
SOCWAL en détail.....	4
Le suivi par point d'écoute en pratique.....	6
Qu'est-ce qu'un "point d'écoute", qu'est-ce qu'une "chaîne" ?.....	6
Quand faire les points d'écoute ?.....	6
Pourquoi respecter strictement la période de 5 minutes d'observation sur un point ?	7
Quand et comment répéter les points ?.....	7
Trop d'oiseaux en même temps ? Un bon truc pour mieux noter les oiseaux: le "croisillon" ... ..	8
Je n'ai pas pu réaliser tous mes relevés ... que faire ?.....	9
Je souhaite commencer des points d'écoute... Comment faire ?.....	10
Comment créer une nouvelle chaîne ?.....	10
Faut-il être un expert en identification pour faire des points d'écoute ?.....	11
Contact et renvoi des données.....	12
Pour tout renseignement.....	13

*Comment évoluent les populations d'oiseaux qui nichent dans notre région ? Quelles espèces se portent bien, quelles sont celles qui se portent plutôt mal ? Voilà des questions que se posent souvent les ornithologues !*

*Pour certaines espèces rares ou coloniales, la réponse est souvent relativement "facile" à obtenir, en comptant ou en estimant à intervalle régulier le nombre total de couples nicheurs. Pour les espèces communes, la réponse est généralement beaucoup plus complexe. Impossible en effet d'estimer une population de Merle noir chaque année, à l'échelle de toute une région ! Pour estimer les tendances de ce genre d'espèces, qui représentent la grande majorité des oiseaux présents autour de nous, il faut procéder par échantillonnage : en clair, sonder certains sites représentatifs, y compter les oiseaux présents. La répétition de ces échantillonnages d'année en année permet de calculer les tendances relatives des populations. Un ensemble de techniques existe pour mettre en pratique ces échantillonnages : en Wallonie, depuis 1990, nous poursuivons un programme de **"Surveillance des oiseaux communs (SOCWAL) par la technique des points d'écoute"**.*

### ***Suivi de l'avifaune et surveillance de la biodiversité***

Ce suivi de l'avifaune commune s'intègre dans un programme à long terme de surveillance continue de l'environnement wallon, c'est-à-dire un système de suivi annuel de plusieurs groupes de faune et de flore considérés comme de bons bioindicateurs. Ce vaste projet se place dans le cadre de l'établissement de l'Etat de l'Environnement wallon. Le suivi de l'avifaune et de l'herpétofaune sont, depuis 1996, directement confiés à Aves (précédemment ils l'étaient à une structure coordinatrice chapeauté par l'Institut des Sciences naturelles de Belgique).

Pour en savoir plus sur la surveillance:

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/tout-sur-les-especes.html?IDC=149>

De manière générale, l'évolution de l'ensemble de l'avifaune nicheuse est suivie par 3 approches complémentaires.

1. Les espèces répandues et assez nombreuses sont suivies par une méthode d'échantillonnage qui permet, à terme, de mettre en évidence les tendances au niveau des populations de ces espèces. Pour ce faire, la méthode choisie en Wallonie et à

Bruxelles est celle des points d'observation, encore appelés familièrement "points d'écoute" (car la plupart des contacts se font à l'oreille, du moins dans les milieux boisés). C'est l'objet de la présente notice.

2. Les espèces plus rares ou celles qui ne sont pas bien détectées par cette méthode, comme les oiseaux coloniaux, font l'objet d'inventaires particuliers, plus ou moins périodiques : colonies de Grands Cormorans, de Hérons cendrés, d'Hirondelles de rivage et de fenêtre, Sizerin flammé, etc.

3. Périodiquement, il est nécessaire de compléter ces suivis par un point général sur la situation de notre avifaune. La distribution et les effectifs de toutes les espèces sont alors déterminés dans le cadre d'un atlas des oiseaux nicheurs.

### ***SOCWAL en détail***

Le suivi des oiseaux nicheurs par points d'observation a démarré au printemps 1990. Il consiste en "points d'écoute" de cinq minutes à répéter d'année en année dans des conditions semblables de date, heure et météo. La méthode adoptée est d'application facile ; elle concilie un apport informel assez élevé avec une observation méthodique.

En Wallonie, le système s'organise selon des "chaînes" de 15 points de 5 minutes répartis le long d'un parcours. La distance minimale entre les points, de manière à éviter des doubles comptages est de 250 m au moins en forêt et de 400 m en zone ouverte. A chacun des points, l'observateur dénombre tous les individus de chaque espèce vus et/ou entendus et note les informations récoltées dans son carnet ou directement sous forme de transect avec iObs ou ObsMapp. Le système est basé sur la détection de manifestations territoriales et sur des espèces aisément visibles. Il s'adresse donc surtout aux espèces largement répandues et à population assez importante : passereaux, coucou, colombidés, pics, etc. (plus de 80 espèces au dernier bilan). Dans cette optique, le système couvre au mieux des habitats de grande extension, comme les forêts, les fagnes et les campagnes. Inversement, des espèces rares et localisées, des espèces coloniales, celles dont le mode de reproduction et le comportement les rendent peu sensibles à ce type d'approche demanderont donc toujours des recherches particulières selon d'autres techniques, comme nous l'avons indiqué plus haut.

Ce mode d'échantillonnage ne permet pas de recenser en 5 minutes toutes les espèces présentes en un point. Il convient donc, pour arriver à des résultats statistiquement significatifs, d'assurer une couverture suffisante, c'est-à-dire d'obtenir un nombre de points assez élevé, le mieux répartis possible en Wallonie en fonction des différentes régions géographiques et des grands types d'habitats. Quelque deux mille relevés de 5 minutes sont donc effectués chaque année. Ils se répartissent sur toute la saison de reproduction, de manière à contacter les différentes espèces au meilleur moment.

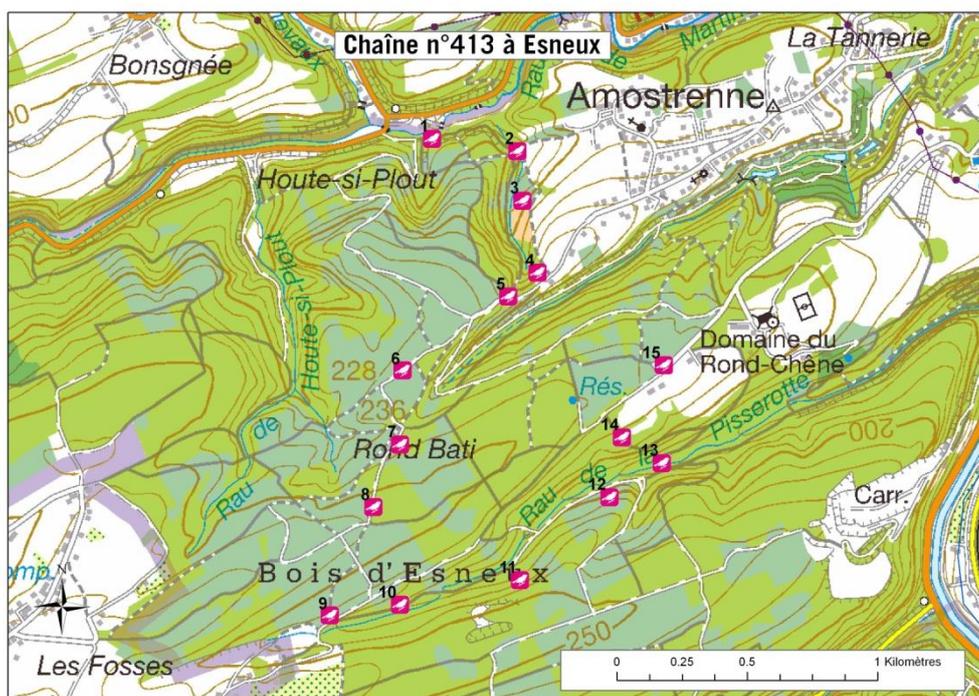
Le programme de suivi est un programme qui s'étale sur le long terme. Des tendances réelles ne peuvent en effet être dégagées qu'après une période suffisamment longue, atteignant au minimum une dizaine d'années. Des périodes plus courtes ne permettent pas de se dégager de fluctuations temporaires, consécutives par exemple à un hiver rigoureux. Une collaboration prolongée est donc indispensable. Elle est possible si un grand nombre d'observateurs contribue au programme par un effort modeste (en moyenne une trentaine de points de 5 minutes/an) qui n'handicape pas d'autres activités ornithologiques.

De nombreux pays d'Europe disposent maintenant d'un système similaire. Les tendances observées dans chaque pays sont intégrées au niveau européen dans le cadre du "Pan-European Common Bird Monitoring", mis en œuvre par l'EBCC, l'European Bird Census Council. Les résultats, régulièrement mis à jour, sont consultables à l'adresse <http://www.pecbms.info/>.

## ***Le suivi par point d'écoute en pratique***

*Qu'est-ce qu'un "point d'écoute", qu'est-ce qu'une "chaîne" ?*

En Wallonie, les points d'observation fixes de 5 minutes (généralement appelés « **points d'écoute** » car les oiseaux sont surtout identifiés à l'oreille, particulièrement en forêt) sont organisés en « **chaînes** » de 10 à 15 points parcourus en une matinée. C'est cependant le "point" qui constitue l'unité d'échantillonnage utilisée dans l'analyse.



Un exemple de chaîne de 15 points, principalement forestière.

*Quand faire les points d'écoute ?*

Idéalement, et surtout pour les chaînes traversant des habitats variés, les chaînes sont parcourues à deux reprises, avec un premier passage entre le 20 mars et le 30 avril et un second entre le 1er mai et le 20 juin. Les chaînes qui ne font l'objet que d'un unique passage (hâtif ou tardif) sont cependant également prises en compte dans l'analyse.

En terme **d'heures**, les relevés doivent être réalisés pendant la matinée. Il est donc souhaitable d'entamer une chaîne peu après le lever du soleil. Un début plus hâtif risque de confronter l'observateur à une saturation sonore par le chœur matinal de certaines espèces, merles et grives entre autres. Un démarrage plus tardif sera confronté à la chute de l'activité vocale de nombreuses espèces après quelques heures sur les derniers points. La réalisation d'une chaîne de 15 points prend habituellement 3-4 heures. Il est toutefois

évident qu'un peu plus de temps sera pris lors du premier parcours, faute d'être déjà familier des lieux de relevés et de la méthode de surveillance. Si vous n'avez l'occasion, il est vivement conseillé de parcourir une fois le parcours avant de commencer les relevés pour savoir si les points sont bien choisis et connaître le temps de parcours entre les points. Vous identifierez aussi les difficultés et les bons coins qui pourraient vous faire changer l'emplacement d'un point ou de l'autre.

En terme de **météo**, il faut évidemment éviter les jours de grands vents et/ou de pluie.

*Pourquoi respecter strictement la période de 5 minutes d'observation sur un point ?*

Ce type de programme d'échantillonnage est basé sur le principe de répéter à l'identique, année après année, un même échantillonnage. Raccourcir la durée d'un point ou l'allonger, par exemple pour inclure un oiseau « intéressant » dans le comptage risque d'amener un biais lors de l'analyse et d'influencer les indices produits.

Lorsqu'on arrive sur un point, il est fréquent de faire partir quelques individus qu'on n'a peu de chance de recontacter pendant les 5 minutes (Epervier, par exemple). Dans ce cas, il est toujours possible de l'ajouter comme une observation isolée dans [www.observations.be](http://www.observations.be).

*Quand et comment répéter les points ?*

La même chaîne est répétée idéalement chaque année aux mêmes dates (plus ou moins 8 jours autour de la **date de référence** = *généralement la date de la première réalisation de la chaîne*) et aux mêmes heures (avec une fourchette de 30 minutes). Il est particulièrement important de **respecter l'heure de début du premier point** (toutes les espèces ne commencent pas à chanter à la même heure) ainsi que **l'ordre chronologique** dans lequel les points sont échantillonnés.

*Que noter pendant le point ?*

Uniquement donc les oiseaux contactés pendant les 5 minutes (voir plus haut)!

**Il n'y a pas de limite de détection : tous les oiseaux identifiés, même lointains, sont à prendre en compte... Cependant, si vous êtes certain que vous contactez le même oiseau lors de deux points proches, il ne faut pas le noter (pic noir, coucou gris...) deux fois.**

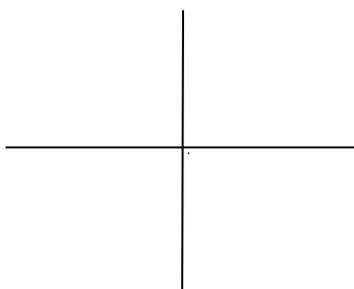
Il y a trois catégories de "contacts" à quantifier:

- 1) Le nombre d'oiseaux territoriaux (le plus souvent des chanteurs, ou des pics qui tambourinent, un mâle qui parade) contactés. Il est important, mais parfois difficile, de s'assurer que l'on ne compte pas plusieurs fois le même oiseau en cours de point. De même, dans des milieux riches, il y a une certaine difficulté à être également attentif à la détection de nouvelles espèces et de nouveaux chanteurs d'espèces déjà contactées.
- 2) Le nombre de simples contacts, vus ou entendus. Les **oiseaux visiblement en migration (par exemple volée de 200 Litornes) ne sont pas repris** ; par contre, des déplacements d'oiseaux locaux sont enregistrés (Ramier ou Epervier en vol par exemple) ; dans le doute, ne pas s'abstenir. A défaut de chiffres précis, efforcez-vous néanmoins de donner une estimation chiffrée ou un ordre de grandeur chiffré (1-5, 50-100, environ 15,...). Un nombre est incontournable pour l'encodage !
- 3) Le nombre de famille ou de nidification avérée (nid, loge de pic occupée). Il s'agit donc bien **d'indiquer 1 pour une famille** et pas le nombre d'oiseaux la composant, ainsi que 1 pour nid occupé par un couple ou pour une femelle qui nourrit ses 5 jeunes !

Les nombres observés dans ces trois catégories sont à indiquer dans les trois colonnes prévues à cet effet dans le formulaire d'encodage.

*Trop d'oiseaux en même temps ? Un bon truc pour mieux noter les oiseaux: le "croisillon"...*

On trace 2 lignes perpendiculaires sur son carnet de terrain comme ceci :



L'observateur se positionne fictivement au centre de la croix et s'oriente en plaçant les deux axes suivant des repères sur le terrain (un arbre, un chemin, etc.). Il note, pendant les 5 minutes du point, en abrégé (ex.: PV = pouillot véloce, etc.) toutes les observations en les situant par rapport aux 4 quadrants fictifs ainsi créés (devant à droite, derrière à gauche, etc.). La distance par rapport à l'observateur peut aussi être indiquée, en adaptant la distance de l'annotation par rapport au centre de la croix. On utilise habituellement une \* pour désigner les preuves de nidification et on entoure d'un cercle les chanteurs.

Cette technique de notation permet souvent d'éviter les doubles comptages et de rendre la prise de note plus rapide. Il est important que l'observateur encode lui-même ses données (partie "trois colonnes"), après la sortie de terrain, à partir de son croisillon (difficulté d'interpréter des notes de terrain par quelqu'un d'autre que l'observateur, notamment point de vue des abréviations de noms d'espèces).

Les modifications de l'environnement d'un point expliquent souvent les changements de l'avifaune présente : par exemple, lorsqu'une plantation d'épicéas est mise à blanc, les mésanges noires, roitelets et becs-croisés sont remplacés par des oiseaux des lisières et des milieux ouverts. Lors de l'analyse, il est important de pouvoir différencier ces points, afin d'identifier les tendances en fonction des habitats de nidification. Soyez précis dans vos explications, mais restez concis car ces informations sont enregistrées dans le fichier de données.

Les observateurs peuvent aussi choisir d'utiliser la fonction « transect » des applications ObsMapp ou iObs. Dans ce cas l'encodage peut se faire directement durant le comptage si l'on estime que la perte d'attention durant la saisie directe des données est minime. Veillez à utiliser l'option transect et pas les observations courantes, vous pourrez ainsi coupler ces transects directement dans le projet.

*Je n'ai pas pu réaliser tous mes relevés ... que faire ?*

Si, pour une raison quelconque (orage, problème technique...), il n'est pas possible à l'observateur de terminer ses 15 relevés, il est quand même nécessaire de renvoyer au moins les résultats des relevés effectués. Comme l'analyse se fait au niveau du point, et non de la chaîne, tout relevé de 5 minutes est valorisable !

Si, pour n'importe quelle raison, une année, une chaîne n'a pas pu être parcourue dans les temps (problème d'agenda, jambe dans le plâtre, voyage lointain...), il est de toute façon souhaitable de reprendre la même chaîne normalement, l'année suivante, car l'analyse autorise les "années blanches" pour les points.

*Je souhaite commencer des points d'écoute... Comment faire ?*

Avant de se lancer, il faut se concerter avec le coordinateur : Antoine Derouaux ([antoine.derouaux@aves.be](mailto:antoine.derouaux@aves.be), 04/250.95.99 ).

Il existe deux possibilités:

1. La reprise d'une chaîne qui a déjà été "active" dans le passé, mais qui a été ensuite abandonnée. L'intérêt de reprendre une chaîne déjà active par le passé est que l'analyse des tendances peut prendre en compte les données sur toute la période, depuis le début de cette chaîne. Dans ce cas, il faut scrupuleusement se replacer pour chaque point là où ils étaient placés lors des passages antérieurs, et réaliser la chaîne dans le même ordre et en débutant à la même heure. Le coordinateur transmet une carte avec la localisation des points, ainsi que l'heure de début du premier point de la chaîne, leur numéro indiquant l'ordre chronologique à respecter (de 1 à 15). Il est possible de recevoir les points sous forme de fichiers compatibles avec les systèmes d'information géographiques ou les GPS.

2. La création d'une nouvelle chaîne. Il se peut qu'il n'y ait pas d'ancienne chaîne disponible dans la région de l'observateur ou que celui-ci souhaite créer une nouvelle série de points, bien situés par rapport à son domicile par exemple. Dans ce cas, l'observateur créera lui-même sa chaîne, en fonction d'indications fournies par le coordinateur et en se conformant au paragraphe ci-dessous.

*Comment créer une nouvelle chaîne ?*

Quelques points à prendre en compte :

- En fonction de la discussion avec le coordinateur, l'observateur définit lui-même le parcours, la localisation et l'ordre dans lequel il fera les différents points.
- Afin d'éviter les doubles comptages, une distance minimale de 250 m en forêt et de 400 m en milieu ouvert doit être respectée entre chaque point.
- La manière dont l'observateur passe d'un point à l'autre n'a aucune importance (voiture, vélo, cheval, à pied ...). L'idée est de parcourir une chaîne de 15 points en une matinée.
- Comme c'est le point et non la chaîne qui est l'unité analysable, il est possible de créer des chaînes comptant moins de 15 points (p.ex. 10 points). Néanmoins, la

chaîne de 15 points constitue sans doute le meilleur rapport entre la quantité de données obtenues et l'effort de sortir une matinée sur le terrain.

- Comme ces stations ponctuelles doivent être idéalement effectués chaque année, et par soucis d'économie de déplacement, il est utile que la chaîne se situe près du domicile de l'observateur. Une balade régulière peut être utilement transformée en chaîne de points d'écoute.
- Les relevés doivent pouvoir être répétés au même endroit chaque année : choisir de préférence un repère (poteau, carrefour, lisière...) et/ou pointer le point sur un GPS. Les sites doivent être idéalement accessibles à tout un chacun (pas de propriété privée).
- L'emplacement des points doit être transmis à la coordination en même temps que les fiches de résultats (soit coordonnées GPS, soit copie de carte avec le pointage).

*Faut-il être un expert en identification pour faire des points d'écoute ?*

Une connaissance minimale des chants de nos espèces les plus courantes est bien entendu nécessaire, car, durant les 5 minutes que durent le relevé, il n'est pas possible de chercher à identifier à la vue tout oiseau qu'on a entendu chanter. Cependant, ce programme vise avant tout à suivre les espèces les plus répandues, donc, il n'est pas nécessaire de pouvoir reconnaître à l'ouïe toutes les espèces européennes de Gobe-mouches pour participer, ni toutes les variantes des cris de nos mésanges ! Pour se faire une idée des espèces qu'on devrait pouvoir identifier facilement, il peut être utile de parcourir les articles de résultat dans la Revue Aves et de voir quelles sont les espèces pour lequel le suivi a un sens (81 espèces à la dernière analyse).

De toute façon, il est toujours utile de se remettre les chants dans l'oreille en début de saison, avant de commencer ses relevés (voir notamment [www.xeno-canto.org](http://www.xeno-canto.org)) !

### Contact et renvoi des données

Nous demandons si possible d'encoder vos observations en ligne via le projet SOCWAL dans le portail [www.observations.be](http://www.observations.be).

Pour cela, vous devez au préalable vous connecter ou créer un compte si vous n'en avez pas encore.

Cliquez sur ce lien pour atteindre la page du projet : <https://observations.be/projects/18/>  
Il faut ensuite sélectionner le point visité (dans le menu sites) et cliquer sur le bouton « +visite », compléter les conditions de la visite, cliquer sur le bouton « ajouter un échantillonnage » et compléter le formulaire.

### Suivi des oiseaux communs en Wallonie - PE\_413.03



**Date de visite**  **Heure de début**

**Date d'expiration**  **Heure de fin**

**heure ou date de fin**  
Cochez pour fournir l'heure ou la date de fin

**User**  ▼  
Créer une visite pour un autre membre du projet

**Passage**  ▼

**Remarques**

### Observations

Les échantillons fixes sont numérotés consécutivement lors de la sauvegarde de la visite. Les échantillons libres reçoivent les numéros suivants. Ici vous pouvez uniquement modifier un échantillonnage fixe de 'échantillonné' vers 'non échantillonné'. Pour supprimer un échantillonnage fixe, désactivez-le ou contactez le responsable de la page projet.

[Ajouter un échantillonnage](#)

localisation	espèce	Comportement territorial	Sur place	Famille	Nid occupé
--------------	--------	--------------------------	-----------	---------	------------

[Sauvegarder la visite](#) [Annuler](#)

Échantillonnage pour Point ① ☐ Localisation fixe

Conditions

Heure

Oiseaux  Comportement territorial Sur place Famille Nid occupé

Type the first 4 letters of the species name and select a species

- pic
- Pic vert**
- Pic épeiche
- Pic épeichette
- Pic mar
- Pic noir
- Pic cendré

Passage

Remarques

Remarques

Observations

Les échantillons fixes sont numérotés consécutivement lors de la sauvegarde de la visite. Les échantillons libres reçoivent les numéros suivants. Ici vous pouvez uniquement modifier un échantillonnage fixe de 'échantillonné' vers 'non échantillonné'. Pour supprimer un échantillonnage fixe, désactivez-le ou contactez le responsable de la page projet.

localisation espèce Comportement territorial Sur place Famille Nid occupé

Une vidéo explicative est disponible sur ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=p941879iPSg>

Pensez à bien sauvegarder la visite après avoir fermé le masque d'encodage sous peine de devoir recommencer !

*Pour tout renseignement*

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la coordination !

Antoine Derouaux ([antoine.derouaux@aves.be](mailto:antoine.derouaux@aves.be), 04/250.95.99).